

Barbara POMPILI
Députée de la Somme

Madame Florine PERSONNE
Monsieur Sébastien LEQUIEN
Co-secrétaires - SGEN CFDT Picardie
52 rue Daire
80000 AMIENS

Amiens, le 28 mai 2018

Madame, Monsieur,

Je vous confirme la bonne réception de votre courrier concernant l'hypothèse d'une fusion des rectorats de Lille et d'Amiens, dont j'ai pris connaissance avec la plus grande attention.

Informée des préconisations contenues dans le rapport de l'IGAENR concernant l'organisation des services déconcentrés de l'Education nationale, j'ai souhaité alerter immédiatement le Premier Ministre des conséquences que pourrait entraîner une fusion des académies en Hauts-de-France.

Le Ministre de l'Education nationale et la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont également été destinataires de ce courrier, qui explique les raisons pour lesquelles je suis fermement opposée à cette perspective. Pour votre bonne information, je vous en transmets ci-joint la copie.

Par ailleurs, je me suis aussi associée à la démarche de mes collègues parlementaires picards pour demander une audience au Président de la République, sur les mêmes bases.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous transmettre toute réponse dès que possible et ma permanence parlementaire reste à votre disposition pour tout échange.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.



Barbara POMPILI

Barbara POMPILI
Députée de la Somme

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Maignon
64 rue de Varenne
75007 PARIS

Amiens, le 17 mai 2018

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai récemment pris connaissance du rapport de l'IGAENR portant sur la réorganisation territoriale des services déconcentrés des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Ce rapport, en ce qui concerne les Hauts-de-France notamment, propose une fusion des académies d'Amiens et de Lille, sous la houlette de la rectrice de la région académique des Hauts-de-France. Autant dire une suppression pure et simple de l'Académie d'Amiens et le départ d'un nouveau centre de décision vers la métropole lilloise.

La fusion des Régions adoptée sous la précédente législature, à laquelle je n'étais pas favorable, a déjà produit des effets particulièrement dévastateurs pour Amiens, en tant qu'ancienne capitale régionale. Le départ d'un grand nombre de services du Conseil Régional comme des services déconcentrés de l'Etat, est loin d'avoir été organisé en tenant compte de la nécessaire recherche d'un équilibre territorial.

Le dynamisme d'une ville comme Amiens repose en grande partie sur l'emploi public. Les coups durs sur le plan industriel, comme la fermeture de l'usine Goodyear et celle de Whirlpool, ont été accentués localement par la perte de centres de décision publics. Cela impacte non seulement le privé, qui a tendance à adapter son organisation à la présence des institutions publiques sur le territoire, mais déclenche aussi un départ des cadres, qui contribuent notablement au dynamisme économique du territoire.

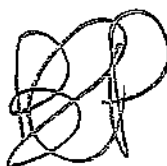
Loin de moi l'idée de dresser un portrait misérabiliste de mon territoire, qui dispose par ailleurs de sérieux atouts pour se positionner sur des secteurs d'avenir et améliorer l'attractivité de la ville d'Amiens et des alentours, le hub de l'énergie en étant un exemple encourageant.

Néanmoins, il doit pour cela pouvoir compter sur le soutien de l'Etat, et un certain nombre d'engagements avaient d'ailleurs été pris pour limiter les effets néfastes de la fusion, à travers un contrat de développement territorial signé par le précédent Gouvernement.

Alors même que certains de ces engagements sont encore en attente de concrétisation, l'hypothèse d'une suppression du rectorat d'Amiens apparaît comme inacceptable. Il s'agirait d'une sérieuse remise en cause de la parole de l'Etat et d'un nouveau coup porté à ce territoire.

Je me permets donc dès à présent de vous alerter sur les conséquences qu'emporterait une telle décision, y compris pour les agents amiénois du rectorat, et vous saurais gré de bien vouloir me tenir informée de l'Etat des réflexions du Gouvernement en la matière.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.



Barbara POMPILI

Copies :

- Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education nationale
- Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation